



# CONDÉ FOLIE

L'Avenir de Condé Folie

18, Rue du 22ème RMVE - 80890 CONDE FOLIE

Tél : 03-64-24-65-09 : 06-31-72-20-82 - Email : societepechecondefolie@gmail.com

<http://peche-conde-folie.jimdo.com/>

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Etangs : 12 hectares

- L'Eauette
- Etang des tourbières
- La Patis
- Marais de Condé
- Bassin à truites
- Etang carré

## Membres du bureau

### Président

DANTEN Didier

### Vice-Président

DANTEN Roger

### Trésorier

DANTEN Fabienne

### Secrétaire

HERLIN Elisabeth

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

## Services

- Ponton labellisé personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique

## Présentation

L'association de pêche "L'Avenir de Condé Folie" vous propose une multitude d'étangs.

Profitez d'un moment dans la vallée de la Somme pour pêcher le blanc, le carnassier, la carpe de jour comme de nuit ou encore la truite.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

**Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.**

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	100.00€	77.00€	18.00€	35.00€	6.00€	14.00€	33.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	35.00€	-	-	-	-	-

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

**A la Claire Fontaine** - 1, rue de la Carrière - 80510 FONTAINE SUR SOMME - 03-22-31-81-12

**Café de l'Avenir** - 4, rue du 22ème RMVE - 80890 CONDE FOLIE - 03.22.31.14.85

**NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92

## Règlement

**Sont interdits** : le sac de conservation et la bourriche le jour comme la nuit (sauf Bassin à truite ou seul la bourriche est autorisée).